



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tabagisme

Question écrite n° 14678

## Texte de la question

M. Bernard Accoyer attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur les modalités de la politique de prévention contre le tabagisme. Cinquante millions de francs ont été attribués par le Parlement en 1997 au renforcement de la lutte contre le tabagisme. Un comité de pilotage est chargé de gérer ces crédits. Toutefois, le calendrier des actions prévues en 1998 n'est pas connu. Il lui demande s'il est possible de connaître la teneur du document prévisionnel chiffré pour 1998, détaillant l'utilisation envisagée des cinquante millions de francs cités plus haut.

## Texte de la réponse

L'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé est attirée par M. Bernard Accoyer sur les modalités de la politique de prévention contre le tabagisme et notamment sur les cinquante millions de francs attribués par le Parlement à la CNAMTS en 1997 au renforcement de la lutte contre le tabagisme. La CNAMTS s'est appuyée sur le comité français d'éducation pour la santé afin de mettre en oeuvre sa politique de prévention. Le comité de pilotage du CFES sur le tabac a réparti l'utilisation de ces crédits en définissant quatre objectifs. Quinze millions seront ainsi utilisés dans des campagnes publicitaires destinées à inciter les fumeurs à arrêter de fumer. Neuf millions vont être utilisés pour proposer des solutions afin d'arrêter de fumer avec des cibles privilégiées qui seront les adolescents et les femmes. Conjointement aux campagnes publicitaires et durant toute leur période de diffusion, une ligne téléphonique d'aide à l'arrêt sera mise en place. Huit millions sont destinés à informer sur les dangers du tabagisme passif. Enfin, huit millions seront consacrés à développer une image positive des non-fumeurs auprès des 15-20 ans en particulier les jeunes des quartiers défavorisés. Le reste du budget est affecté aux frais de gestion, aux études qualitatives, pré et post-test...

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Accoyer](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14678

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 mai 1998, page 2757

**Réponse publiée le :** 31 août 1998, page 4840